

Saint-Georges-lès-Baillargeaux,
le 9 septembre 2021

Affaire suivie par M. Cédric DULAC

Référence : lettre 394 /2021

Objet : Mis en concurrence « Maintenance et entretien des climatisations multi-splits réversibles et mono-split, des centrales de traitement de l'air et des déshumidificateurs/humidificateurs des bâtiments communaux »

Madame, Monsieur,

La commune de Saint-Georges-lès-Baillargeaux souhaite mettre en place un contrat de maintenance et d'entretien des climatisations multi-splits réversibles et mono-split, des centrales de traitement de l'air et des déshumidificateurs/humidificateurs présents dans bâtiments communaux. La durée du contrat sera au minimum d'un an renouvelable deux fois par tacite reconduction.

Je vous remercie de bien vouloir nous transmettre votre meilleure offre sous la forme d'un devis et un projet de contrat de maintenance **avant le 1^{er} octobre à 12h00.**

Pour répondre à cette mise en concurrence, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, un cahier des charges précisant les attentes techniques et les conditions de participation à celle-ci et une annexe listant les matériels concernés.

Je vous remercie par avance de l'intérêt porté à cette mise en concurrence et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Eric GHIRLANDA,

